



Ordonnance de télécom CRTC 2017-293

Version PDF

Ottawa, le 21 août 2017

Diverses compagnies – Approbation provisoire de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Shaw Cablesystems G.P.	AMT 30 Tarif général – Introduction des vitesses de 25 Mbps en aval et de 2,5 Mbps en amont du Service d'accès Internet de tiers	1 août 2017	21 août 2017
Société TELUS Communications	AMT 525 Tarif des services d'accès des entreprises – Retrait du service Circuits de réserve	4 août 2017	3 octobre 2017
Société TELUS Communications	AMT 526 Tarif des services d'accès des entreprises – Retrait du service Installations de vérification	4 août 2017	3 octobre 2017

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général